

DEPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD

COMMUNE DE TOLLA

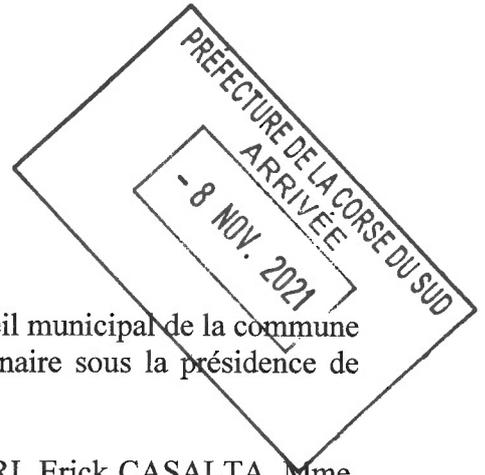
Extrait du registre n°38/2021

des délibérations du conseil municipal

Séance du 05 novembre 2021

Date de la convocation : 02 novembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 7
Nombre de conseillers représentés : 2
Nombre de conseillers absents : 2



L'an deux mille vingt et un, le 05 novembre, à 18 heures, le conseil municipal de la commune de TOLLA, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de monsieur Dominique VINCENTI, Maire.

Membres présents : Joseph LEONZI, Jean- Baptiste SALVADORI, Erick CASALTA, Mme. Mattea CASALTA, Joseph CASANOVA, Mme. Dominique MARTINI, Dominique VINCENTI.

Membres représentés : Mme. Annonciade CASALTA par Mme Mattea CASALTA, Mme. Marie-Cécile ROSSI par Dominique VINCENTI

Membres absents : Ludovic MARTI, Johann THOUVENOT

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Secrétaire de séance élu : Mme Mattea CASALTA

Objet : Site internet de la mairie.

Le maire rappelle que la commune avait fait appel à la société LINKEO afin de créer le site internet de la mairie, il rappelle également les problèmes de paiement de facture survenus en 2017 et des difficultés à joindre cette société téléphoniquement.

Le contrat est arrivé à échéance le 30 juin dernier, aucune offre n'a été faite à la commune par cette société pour un renouvellement.

Compte tenu du fait que la révision du PLU va débiter au mois de novembre-décembre et de l'obligation de mettre toutes les informations relatives à ce sujet sur un site internet, le maire informe les conseillers qu'il s'est rapproché de la société COMMENTIS afin que celle-ci établisse un devis pour la réalisation de ce site.

La société COMMENTIS propose un site qui mettra en valeur les projets de la commune et s'adressera principalement à une cible locale regroupant les habitants, jeunes, élus de la commune, usagers du service public et détenteurs de savoir-faire.

La création de ce site permettra de partager des informations relatives à la vie de la commune au plus grand nombre de personnes, des projets en cours, d'évènement.

La société COMMENTIS prendra en charge la conception, la réalisation, l'hébergement et la maintenance du site internet, et plus précisément :

Objet : Site internet de la mairie.

La conception et gestion de la charte graphique,
La gestion des contenus à la création du site et suivi,
Le socle technique,
L'hébergement et la maintenance pour les 2 premières années,
L'accompagnement en gestion du suivi sur un an,
La formation-1 jour à l'appropriation des fonctionnalités du site Mairie de TOLLA.

Ce site permettra de présenter la commune et ses activités, d'y regrouper toutes sortes d'informations et autres procédures qui s'y rattachent.

Il pourra fournir des informations pratiques concernant les services publics ainsi que les moyens de contacter les administrations.

La solution proposée donnera accès à des documents divers téléchargeables et permettra d'intégrer des formulaires et inviter à consulter à travers d'autres sites.

Il est également prévu un affichage de vidéos You Tube directement depuis le site, ainsi que l'accès aux réseaux sociaux.

Le coût total pour la création et la gestion de ce site s'élève à 5200 euros HT (6240 euros TTC).

Le conseil municipal, Oui l'exposé de monsieur le Maire, et après en avoir délibéré décide, à l'unanimité des membres présent et représentés de confier la confection du site internet de la mairie à la société COMMENTIS pour un montant de 5200 euros HT (6240 euros TTC).

Les conseillers municipaux autorisent le maire à entreprendre toutes les démarches et à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bastia, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jours et an que dessus
Au registre suivent les signatures
Pour copie certifiée conforme



Le Maire de TOLLA
Dominique VINCENTI

Le Maire

D. Vincenti
D. VINCENTI

